

Session de révision et d'approfondissement en vue de la préparation à l'examen de stagiaire – session 2019-2020

Où?

A l'Abbaye de Brogne à 5640 Saint-Gérard (Mettet), Place de Brogne, 3.

Quand?

Le samedi 9 novembre 2019

Timing de la journée :

- **09h30** : accueil petit déjeuner avec viennoiseries.
- 10h00 : début du premier thème, suivi d'une séance de questions – réponses.
- 12h30 : lunch (sandwiches variés ou pâtes) en qualité « traiteur ».
- 13h30 : reprise avec le second thème, suivi des dernières questions – réponses.
- **16h00** : fin.

Matières retenues :

Matinée : Les significations notariales / L'ordre / Les incidents de procédure

Formateurs : Maryline LANGER & Christophe DEBATTY
encadrés par Quentin DEBRAY.

La base de cette formation sera donc le cours n°1 du cycle 2018-2019.

Après-midi : Les délais en matière civile / L'exécution provisoire / Le recours en matière civile / Le Juge des saisies et les recours qui lui sont dévolus

Formateurs : Noélie CROUFER & Emerance PIRSON
encadrés par Quentin DEBRAY.

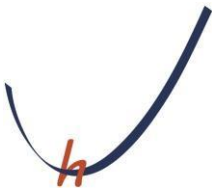
La base de cette formation sera donc le cours n°4 du cycle 2018-2019.

Principe de cette séance de révision :

La matière sera révisée via un questionnaire « en situation », dans des conditions proches de l'examen, c'est-à-dire avec code thématique et se divisant en quatre parties :

- Questions à choix multiples
- Questions avec réponses courtes
- Questions avec réponses plus complexes
- Rédaction ou correction d'acte ou de partie d'acte

L'exercice ne sera toutefois pas aussi long que le concours, pour d'évidentes questions de temps.



Les formateurs seront à votre disposition pour répondre à toute question. Vous seriez bien avisés de préparer au mieux cet exercice en étudiant les syllabi de ces formations.

Tous les syllabi distribués sont intégralement disponibles en ligne sur le site réservé aux membres <https://ufhj.be/documentation/syllabi-des-formations/>

Au terme du temps imparti il sera procédé à une correction de groupe encadrée par les formateurs, de telle manière que vous puissiez correctement évaluer votre niveau et repartir avec des réponses claires. Ce sera également le moment d'évoquer les sujets sur lesquels vous auriez besoin d'éclaircissements supplémentaires.

Une matière sera abordée pendant chaque demi-journée. Un lunch sandwiches ou pâtes vous sera proposé sur place en guise d'intermède, ce qui permettra à tous de faire une pause conviviale et bien méritée.

A quel prix ?

Dans cette offre nous n'avons évidemment d'autre but que de servir votre étude, votre préparation et votre formation, afin de mieux appréhender le concours auquel vous allez être confrontés. Le prix demandé couvre donc exclusivement les frais exposés par l'UFHJ pour l'organisation de cette journée, en l'occurrence **110 € par personne** pour toute la journée de formation, catering et boissons inclus.

Comment s'inscrire ?

S'agissant d'une formation exclusivement destinée aux stagiaires membres de l'UFHJ, il convient de vous connecter sur le site intranet de l'UFHJ avec vos identifiants personnels, et d'ensuite suivre simplement les instructions habituelles, à l'adresse : <https://ufhj.be/product-category/formations/formations-stagiaires/page/3/>

Pour qui ? En début de stage ?

Il s'agit d'une formation à destination exclusive des stagiaires membres UFHJ en ordre de cotisation.

Nous conseillons également aux membres en début de stage de participer, afin d'évaluer leurs connaissances par rapport au niveau d'exigence requis.

Concernant les candidats qui souhaiteraient y participer, nous attirons leur attention sur le fait que priorité absolue sera donnée aux stagiaires. Ce n'est que dans l'éventualité de places disponibles en fin de période d'inscription que nous ouvrirons les dernières places, par ordre d'inscription.

Vous pouvez compter sur l'UFHJ pour vous soutenir dans vos efforts et vous accompagner dans la suite de votre stage !

L'équipe des formateurs de l'UFHJ